



Communiqué de presse

Paris, le 5 décembre 2022

Crédit Agricole Assurances annonce le lancement de Crédit Agricole Assurances Retraite, son fonds de retraite professionnel supplémentaire

Crédit Agricole Assurances a obtenu l'agrément de l'ACPR¹ pour créer son fonds de retraite professionnelle supplémentaire (FRPS) et y transférer son portefeuille de contrats de retraite individuelle et collective.

A l'heure où la préparation de la retraite apparaît comme une préoccupation majeure pour de nombreux Français, Crédit Agricole Assurances Retraite a pour objectif d'accompagner l'ensemble des assurés dans leur préparation à la retraite et de soutenir les ambitions de développement de long terme de Crédit Agricole Assurances sur ce marché de la retraite supplémentaire.

Crédit Agricole Assurances Retraite proposera des solutions complètes et dédiées, notamment des plans d'épargne retraite (PER) individuels et collectifs avec pour objectif de passer de 19 à 23 milliards d'encours à horizon 2025. Crédit Agricole Assurances Retraite mettra également en place une plateforme digitale d'anticipation, de sensibilisation et de conseil pour la préparation à la retraite.

La création de Crédit Agricole Assurances Retraite s'accompagne d'un transfert réglementaire des engagements de retraite aujourd'hui portés au bilan de Predica pour un total de 18,1Md€ en valeur nette comptable au 31 décembre 2021.

Philippe Dumont, Directeur général de Crédit Agricole Assurances indique : *« l'obtention de notre agrément par l'ACPR et la création de Crédit Agricole Assurances Retraite vont nous permettre d'évoluer dans un environnement réglementaire favorable aux engagements de long terme de la retraite. C'est un segment sur lequel nous nourrissons de fortes ambitions de développement comme en témoigne notre plan stratégique à horizon 2025. Nous allons proposer à nos assurés une offre complète de solutions d'épargne performantes et durables, en adéquation avec leurs attentes ».*

A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le Groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 8 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 5 300 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2021 s'élève à 36,5 milliards d'euros (normes IFRS).

www.ca-assurances.com

Contact presse

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Nicolas Leviaux +33 (0)1 57 72 09 50 / 06 19 60 48 53

service.presse@ca-assurances.fr

¹ Autorité de contrôle prudentiel et de résolution